

QUI SONT-ELLES?

L'équipe infirmier(e) se compose d'infirmier(e)s, d'aides de soins et d'assistant(e)s logistiques. Chaque équipe infirmière travaille sous la responsabilité d'un(e) infirmier(e) chef.

L'équipe infirmière est présente 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

▪ LES INFIRMIER(E)S

Les infirmier(e)s font partie de l'équipe pluridisciplinaire de réadaptation. Dans ce cadre, ils (elles) évaluent avec vous, le niveau d'autonomie qui est le vôtre dans la réalisation des activités de la vie quotidienne. En concertation avec l'équipe de réadaptation, ils (elles) vous aident et vous encouragent à atteindre les buts fixés par votre programme de réadaptation.

Les infirmier(e)s abordent avec vous les problèmes infirmiers spécifiques que vous rencontrez.

Le travail des infirmier(e)s comprend 6 aspects particuliers:

1. La tâche principale des infirmier(e)s est de pratiquer des actes infirmiers comme les soins de plaies, les sondages, l'administration d'injections, etc.... et des tâches de soins telles que les soins d'hygiène, d'aide à l'habillement, etc. . . .
2. Ils (elles) vous informent à propos des médicaments et des traitements prescrits dans le cadre de la S.E.P. (Interférons par ex.) et vous apprennent les auto soins (se sonder soi-même, s'injecter un médicament...)
3. Vous pouvez vous adresser directement à eux (elles) pour tout problème infirmier (problème urinaire, d'élimination intestinale, prévention des escarres, problèmes d'alimentation...). Ils (elles) vous donneront les informations nécessaires et instaureront éventuellement un traitement. Vous serez suivi et accompagné tout au long de ce traitement. Cela se passe évidemment en concertation avec le médecin.
4. Vos soins doivent se dérouler aussi bien au Centre qu'à la maison. Pour cette raison, les infirmier(e)s se concertent par téléphone ou par courrier avec les services de soins à domicile si ceux-ci viennent chez vous.

Si votre famille est concernée par votre traitement de réadaptation, il est possible que les infirmier(e)s prennent contact avec elle. Cela se passe toujours avec votre accord.

5. Comme membre de l'équipe pluridisciplinaire, les infirmier(e)s veillent à vous apporter leur soutien dans le cadre de la maladie et du traitement.
6. Ils (elles) coordonnent les examens et les activités qui vous sont prescrits dans le cadre de votre traitement.

▪ LES AIDES DE SOINS

Les aides de soins travaillent sous la responsabilité des infirmier(e)s.

Ils (elles) vous aident, si nécessaire, dans les activités de la vie quotidienne : faire sa toilette, s'habiller, prendre un bain, manger, boire, aller aux toilettes...

▪ LES ASSISTANTES LOGISTIQUES

Les assistant(e)s logistiques travaillent sous la responsabilité des infirmier(e)s.

Ils (elles) vous aident à vous déplacer entre les différents services du Centre. Ils (elles) entretiennent le matériel de soins.



**Centre National de la
Sclérose en Plaques
Melsbroek**

**L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE
Hospitalisation**

S'il vous reste des questions, n'hésitez pas à vous adresser à l'infirmier(e) chef, à l'infirmier(e) ou à l'aide de soins de votre service.

**Centre National de la Sclérose en Plaques
a.s.b.l.**

Vanheylenstraat 16 - 1820 MELSBROEK
TEL.: 02/752 96 00 - FAX: 02/752 97 00
info@ms-centrum.be
www.ms-centrum.be

version 2 SEPTEMBRE 2006